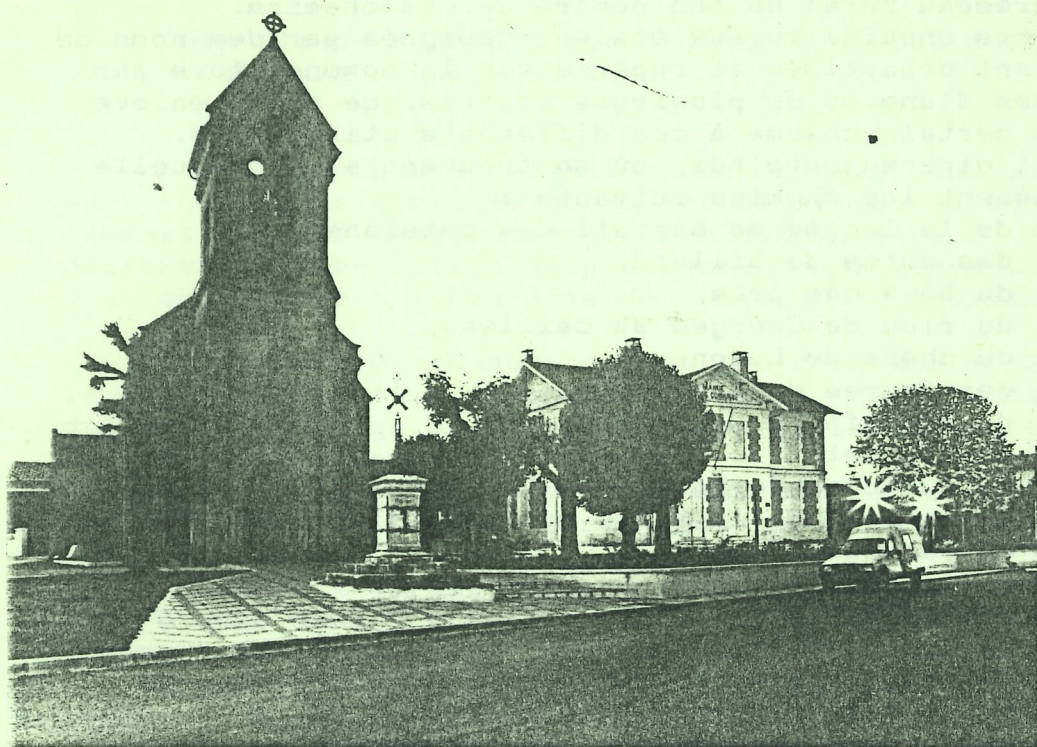


PORCHERES

INFORMATIONS MUNICIPALES



Bulletin
numero 5
annee 1993

R E F L E X I O N

C'est une lapalissade de dire : le plus court chemin d'un point à un autre est la ligne droite.

Nos anciens qui se déplaçaient à pied ou à cheval créèrent les premiers itinéraires en évitant les passages difficiles ; c'est ainsi que les chemins ne sont pas toujours droits.

Nous pouvons remarquer que beaucoup de voies anciennes longent des habitations, ou même passent dans l'enclos des fermes, pour se diriger vers les lieux d'échange ou de vente : bourg, marché, port, moulin...

Les voyageurs, les pèlerins empruntèrent ces itinéraires qui se transformèrent au cours des ans, en route nationale, route départementale, voie communale et chemin rural.

Ces derniers sont classés en deux catégories :

Les chemins ruraux reconnus : appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales ; ils sont inaliénables, la loi prévoit que toute aliénation d'un chemin rural susceptible d'interrompre la continuité d'un itinéraire doit " à peine de nullité " comporter soit le maintien, soit le rétablissement de cette continuité par un itinéraire de substitution.

Les sentiers d'exploitation : qui servent exclusivement à la communication entre diverses parcelles. Ils sont en l'absence de titre, présumés appartenir aux propriétaires riverains, mais l'usage en est commun à tous les intéressés.

L'usage de ces chemins peut être interdit au public ; ils ne peuvent être supprimés qu'avec le consentement de tous les propriétaires dont ils desservent les héritages. Les propriétaires sont tenus les uns envers les autres de contribuer aux travaux nécessaires à leur entretien et à leur mise en état de viabilité.

2

Revenons aux chemins ruraux appartenant à la commune. Cette dernière a confié un certain nombre de chemins ruraux à l'Association Foncière, lors des opérations de remembrement des terres en 1966. Celle-ci avait la possibilité d'obtenir des prêts et des subventions pour mettre en état des chemins utiles à l'exploitation des terres labourables, ce qui fut fait.

Mais au cours des années la charge d'entretien devenant de plus en plus onéreuse, l'association foncière souhaita que la commune reprenne dans son réseau rural un bon nombre de ces chemins.

A l'origine, ces chemins ruraux étaient désignés par des noms de personnes. Ils furent débaptisés et repérés sur la nomenclature par des numéros précédés d'une ou de plusieurs lettres, ce qui a enlevé toute poésie et un certain charme à ces différents itinéraires.

Et qui saurait dire aujourd'hui, où se trouvent et vers quelle destination nous mènent les chemins suivants :

Chemin dit de la longée au barrail des catalans,
" des morts de billard,
" du bois des prés,
" du riou de Georges au cailleau,
" du chêne de Lugon,
" des faures de billard,
" du chatain,
" du fournet,
" de la fosse de Lortial,
" de la font de la tride au bouéguillon,
" du passage,
" de la pointe,
" de la Moulière,
" de l'abreuvoir,
" de la portière,
" de la ragnouse,
" des nauves (ancienne allée Lacrompe),...

La liste pourrait s'allonger car il y a 37 chemins avec une dénomination plus ou moins haute en couleur sur notre commune et pour une longueur avoisinant les 20 kilomètres.

Ceci montre que notre commune est bien pourvue en sentiers et chemins pour faire des randonnées soit pédestres, soit équestres, soit même en VTT.

En effet, vous pouvez traverser notre commune en empruntant très peu d'une route départementale.

De nombreux chemins sont bordés d'arbres qui forment par leur feuillage une voûte verdoyante, les promenades sont agréables en été et surtout en automne car la couleur changeante des feuilles vient donner un charme supplémentaire. Ne nous y trompons pas un bon nombre de nos concitoyens aiment à s'y promener, même nos voisins des communes moins pourvues en chemins et sentiers aiment y venir flâner.

Il faut maintenir en état de circulation ces chemins, c'est l'intérêt de tous, surtout dans les parties boisées, pour assurer : l'équilibre biologique de la région, la satisfaction des besoins en espaces verts et l'acheminement des moyens de lutte contre l'incendie.

A propos de chemins, reprenons des citations de Molière, Dumas Fils et Louis Aragon :

"Le chemin est long du projet à la chose."

Molière

" Que de routes prend et que de raisons se donne le coeur, pour en arriver à ce qu'il veut."

Dumas Fils

"Il n'est plus de chemins privés si l'histoire un jour y chemine."

L. Aragon

LA MUNICIPALITE EST EN DEUIL

Jean-Claude RAMEAU s'est éteint le 5 août à l'âge de 47 ans, après une courte mais cruelle maladie.

Ainsi depuis des décennies, le Conseil Municipal de Porchères ne parvient plus à terminer un mandat de six ans avec tous ses membres. Pendant ma déjà longue carrière de Maire, j'ai eu la tristesse de déplorer la disparition de plusieurs conseillers municipaux en exercice, dont deux étaient à peu près de l'âge de Jean-Claude RAMEAU.

La fin des êtres humains est toujours une épreuve très pénible pour la famille, les amis et connaissances du défunt. Mais, lorsque celui-ci disparaît à un âge où l'homme est en pleine activité, c'est encore plus douloureux à supporter.

Malheureusement, la mort ne choisit pas ses victimes, elle s'abat sur n'importe qui, à n'importe quel âge et n'importe quand.

Personne n'aurait pu prévoir au printemps dernier que notre collègue Jean-Claude RAMEAU mourrait cet été. Il était tellement dynamique, gai et toujours très aimable.

Commerçant avisé, il connaissait la gestion d'une entreprise indépendante et il savait entretenir de bonnes relations avec les autres.

Amateur de hockey depuis son jeune âge, très dévoué au club de l'Avenir de la Double, il en assurait la Présidence depuis plusieurs années et il y apportait le meilleur de lui-même. Avec son père et beaucoup d'autres il a participé à la construction de la piscine et il n'était pas le dernier à venir apporter sa contribution dès qu'il avait terminé son travail professionnel.

L'Avenir de la Double perd un excellent Président qui a su maintenir un climat d'entente et de camaraderie entre tous les membres du club.

Attiré à Porchères par le hockey et la piscine de Lagrave, Jean-Claude RAMEAU décida il y a une vingtaine d'années de faire bâtir sa maison d'habitation à Rangeard, où la famille de son épouse possédait un terrain.

Résidant dans notre commune, s'occupant activement de l'Avenir de la Double, il s'est vite intéressé à la vie locale et il est devenu Conseiller Municipal le 12 mars 1989. Il prenait d'ailleurs une part active à nos réunions où il faisait toujours preuve de bon sens et de tolérance.

Entre son métier de photographe à Libourne et Castillon d'une part, la direction de l'Avenir de la Double d'autre part, et son mandat d'élu local, il avait un emploi du temps très chargé.

La disparition prématurée d'un homme d'action comme Jean-Claude RAMEAU crée un vide partout où il était présent et actif, et elle est bien sûr très durement ressentie par toute sa famille.

Avec tous les membres du Conseil Municipal émus par la disparition de leur cher collègue qui jouissait de l'estime générale, je renouvelle à Mme Jean-Claude RAMEAU et à toute sa famille nos condoléances les plus attristées.

.../...

.../...

Les vivants n'ont pas d'autres solutions que de travailler et de penser comme s'ils devaient exister très longtemps. Nous avons le devoir de continuer l'oeuvre de nos chers défunts et, si possible, d'améliorer les choses pour que les générations suivantes profitent de nos réalisations souvent acquises au prix de gros efforts.

A leur tour, nos successeurs prendront le relais. C'est la règle éternelle de l'existence et finalement le déroulement rationnel des choses.

Nous savons que la vie est fragile et éphémère sur cette terre qui nous donne souvent beaucoup de soucis. Cependant, nous profitons aussi quelquefois des bienfaits et des beautés de la création. Je vous souhaite bien sincèrement d'en profiter chaque fois que vous le pourrez, car nul ne peut préciser quelle sera la longévité de sa vie...

Le Maire

CLUB DE L'AMITIE DE PORCHERES - ST-ANTOINE SUR L'ISLE

Malgré quelques petits ennuis de santé (hélas qui n'en a pas ?) les anciens ont toujours bon pied bon oeil.

Mais inéluctablement le poids des ans se fait sentir. Aussi avons-nous décidé de réduire nos activités.

Outre les réunions hebdomadaires du jeudi après-midi à Porchères, auxquelles la grande majorité de nos membres tient particulièrement, nous avons organisé les manifestations suivantes :

- **22 décembre** : arbre de Noël des écoles.
- **12 janvier** : Gâteaux des Rois offerts aux enseignants et à leurs élèves.
- **14 janvier** : Gâteaux des Rois pour les membres du Club et Assemblée Générale.
- **16 février** : Repas au club, choucroute.
- **4 mars** : Concours de belote.
- **11 mai** : Repas au club, jambon braisé.
- **27 mai** : Sortie en Périgord,
- Déjeuner à CAMPAGNE et visite de l'aquarium au BUGUE.
- **10 au 16 juin** : Nous avons effectué notre voyage annuel qui nous a conduit en Alsace. Ce séjour a été l'un des plus réussis à la grande satisfaction de tous les participants.
- **27 juillet** : Sortie champêtre et pique-nique au Moulin de Charlot.

Nous invitons les anciens, les nouveaux et les futurs retraités à venir nous rejoindre afin d'éviter l'isolement et combattre la morosité.

A.C.C.A. PORCHERES

Au seuil de cette nouvelle saison, l'Assemblée Générale qui s'est tenue début juillet a reconduit le bureau dans sa totalité par la voix des chasseurs.

Cette année encore, de gros efforts ont été faits avec des lâchers de faisans et perdreaux gris. Un essai a été tenté avec l'achat de dix levreaux de trois mois, dispersés en juin dans différents endroits de la commune.

La progression du lapin doit nous garantir de beaux tableaux de chasse.

Seule ombre une fois encore, le manque de participants au banquet, ce qui est dommage.

Malgré cela, l'ambiance est excellente au sein du bureau et tous se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne saison 93/94.

Le Président.

AMICALE DE PORCHERES

Cette association créée en 1978 continue ses activités, et c'est avec la persévérance de ses membres qu'elle organise différentes manifestations au cours de l'année.

le 14 juillet : repas entrecôte,
le 25 juillet : voyage à Bort-les-Orgues,
Pour la fête communale : concours de pétanque, puis clôture par un repas de fin d'année, le 31 décembre.

A bientôt et bien amicalement.

Le Président.

"LES ARBRES DE CHEZ NOUS"

Tel était le thème de notre exposition des 29, 30, 31 Mai et 1er juin. Cette manifestation a connu un vif succès, bon nombre d'élus locaux et du Canton étaient présents lors du vernissage le samedi et de nombreux visiteurs ont pu admirer, s'informer et se concentrer sur les 25 panneaux clairs, précis, explicites, véritables puits de renseignements offrant un large éventail de connaissances sur toutes les essences de nos forêts.

N'oublions pas les artisans : sabotier, sculpteurs sur bois, restaurateur de vieilles maisons à colombages, charpentier "Compagnon du Tour de France", tonnelier, pépiniériste, artistes peintres locaux, dont la présence a été très appréciée. A noter aussi la participation des Sapeurs-Pompiers de Coutras dont les photos expliquaient l'étendue de leurs interventions pour la protection de notre patrimoine : LA FORET.

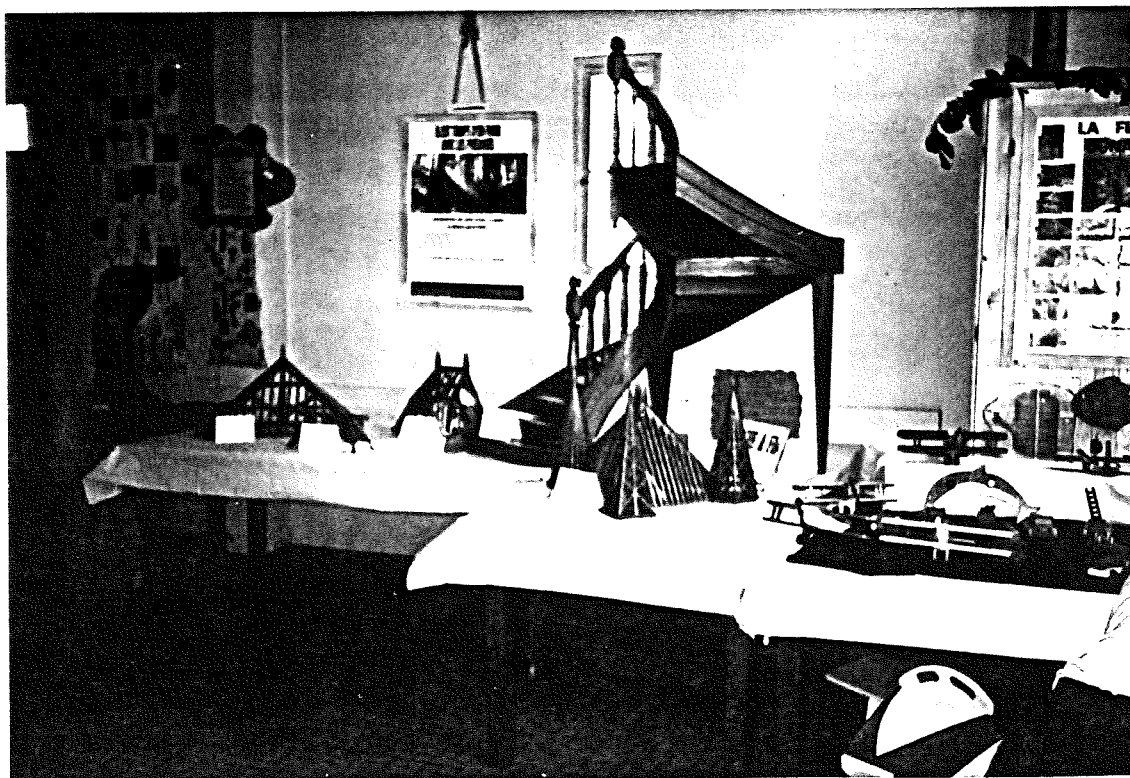
La journée du 1er juin particulièrement réservée aux enfants des Ecoles a été très animée, environ 200 "petits visiteurs" entourés de leurs maîtres des écoles de PORCHERES, ST-ANTOINE SUR L'ISLE, ST-MEDARD DE GUIZIERES (Ecole Jeanne d'Arc et école publique), sans oublier la section menuiserie de l'I.M.E. de Coutras accompagnée par M. EYGRETEAU, sont venus et ont été très intéressés.

Depuis le 1er juillet cette exposition est présentée à la Bibliothèque Municipale de ST-AIGULIN et jusqu'au 31 août. D'autres demandes nous ont été adressées.

"DO RE MI"

Ainsi commençait le programme des concerts d'été de la chorale.

Nous avons, à ce jour, donné 4 concerts : ST-CHRISTOPHE DE DOUBLE, LES EGLISOTTES, PORCHERES, VILLEFRANCHE DE LONCHAT, et un est prévu le 22 août à LA CLOTTE. Nous avons également prêté notre concours lors d'une audition en l'église de COUTRAS.



AVENIR DE LA DOUBLE : HOCKEY SUR GAZON

Bons résultats d'ensemble pour les garçons dans les différents championnats régionaux :

- 2ème en Benjamins à 6, 1er en Benjamins à 8,
- 2ème en Minimes à 11 (Mixte Garçons/Filles).

- En Nationale III Régionale, l'équipe I termine 1ère et l'équipe Réserve 3ème.

- Pour la montée en National II, l'équipe I a raté le coche le Dimanche 23 Mai, en s'inclinant 1-0 devant une faible équipe de la VAILLANTE d'ANGERS à ROQUEVIELLE sur le terrain synthétique des Girondins. Nous espérons que la montée sera pour la saison prochaine.

Sans aucun doute, ce sont les hockeuses de l'AVENIR qui ont marqué la saison 92-93, en ramenant au club deux titres :

- Championne d'AQUITAINE en salle et sur gazon,
- Vice-championne de FRANCE Minimes/Cadettes derrière l'équipe parisienne de ST-GERMAIN.

A leur actif aussi, lors d'une rencontre amicale à TOURS, en avril dernier, elles ont battu par 1-0 une sélection Garçons du COMITE DU CENTRE.

Toujours chez les filles, mais individuellement cette fois, nous félicitons Peggy BERGERE et Floriane SABALZA qui ont participé à plusieurs stages nationaux.

Suite à ces stages, Peggy a été sélectionnée en EQUIPE DE FRANCE des moins de 16 ans pour la COUPE D'EUROPE en février et pour les Jeux Olympiques en juillet en HOLLANDE.

- En Coupe d'EUROPE à MAASTRICHT, La France termine 6ème,
- Aux Jeux Olympiques par contre, la France crée la surprise en remportant la MEDAILLE de BRONZE en battant la BELGIQUE par 2-0, derrière les imbattables Hollandaises et Allemandes.

Floriane, quant à elle, a participé avec Peggy, au TOURNOI INTERNATIONAL du STADE FRANCAIS avec l'équipe de France.

Nous souhaitons à nos deux jeunes filles de continuer à travailler pour rester, le plus longtemps possible, dans le groupe France, en souhaitant aux autres jeunes filles du Club de connaître ces mêmes joies internationales.

Nous faisons un appel "presque" de détresse. **NOUS AVONS UN BESOIN IMPERATIF DE JEUNES GARCONS ET JEUNES FILLES DANS LES CATEGORIES SUIVANTES :**

- POUSSINS 84-85-86
- BENJAMINS 82-83
- MINIMES 80-81
- CADETS 78-79.

N'HESITEZ PAS A FAIRE DECOUVRIR LE HOCKEY A VOTRE OU A VOS ENFANTS.

N'OUBLIEZ PAS QUE LA LICENCE DU CLUB DONNE DROIT A L'ENTREE GRATUITE DE LA PISCINE AINSI QU'A L'UTILISATION GRATUITE DU TENNIS.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Serge PICAUD au 57-69-82-44,
Jean-Luc DIEZ au 57-69-36-51

ECOLE :

L'année scolaire s'est achevée par la kermesse qui a eu lieu cette année à Porchères dans la cour de l'école. Les enfants ont offert un spectacle varié (dances, saynètes et chants) aux parents et amis de l'école. Les bénéfices de cette journée ont aidé à financer deux voyages scolaires de fin d'année. "Les plus grands" de Saint-Antoine ont passé une journée dans les Pyrénées à Artouste alors que les "petits" de Porchères sont allés visiter le zoo de la "Palmyre".

Pour la rentrée prochaine, les problèmes d'effectifs sont toujours préoccupants même s'ils ne semblent pas menacer le maintien des cinq classes du regroupement pour cette année. D'autre part, une classe d'adaptation itinérante a été créée sur le secteur et un maître spécialisé pourra consacrer une journée par semaine à apporter un soutien à nos enfants. Il pourra être installé dans la bibliothèque scolaire.

Enfin, pour ce qui est des travaux effectués à l'école cette année, outre les travaux d'entretien, le Conseil Municipal a voté la poursuite de l'aménagement de la salle d'évolution pour les activités C.A.T.E.

VIE RELIGIEUSE :

Parents, si vous désirez que vos enfants reçoivent une éducation religieuse, vous pouvez les inscrire au catéchisme en vous adressant à : M. l'Abbé DAVID au 57-69-51-08 Mme Sylvie RULLIER : 57-49-68-32

Tout enfant, même non baptisé peut y participer. Sont concernés les enfants nés de 1981 à 1984. La catéchèse dure 4 ans.

Il existe une pré-catéchèse familiale pour les enfants nés en 1985.

UN CONCITOYEN A L'HONNEUR

RENVERSADE Claude, lauréat du trophée national U.F.O.L.E.P. en cyclo-randonneur, échelon OR

Pour obtenir ce trophée, il faut accomplir huit circuits nationaux dans quatre secteurs géographiques différents. Ces épreuves font entre 220 et 260 Kms chacune, avec des difficultés différentes suivant les régions traversées.

Il n'y a pas de temps imparti, mais en général chaque circuit est effectué dans la journée.

Quelques exemples de circuits nationaux :

- Limousin - Auvergne,
- Bretagne - Pays de Loire,
- Gorges du Verdon.

Le cyclisme randonnée est une activité sportive à l'échelle des moyens physiques de chacun.

Bravo à tous ces mordus de la "petite reine" que nous rencontrons le dimanche sur nos routes de campagne.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ACTIONS SOCIALES D'AIDES ET DE SOINS A DOMICILE DU NORD- LIBOURNAIS

Cette association offre aux habitants des communes adhérentes, dont fait partie la commune de Porchères, différents services :

Services de proximité :
Garde d'enfants, ménage, repassage, petits travaux de couture, courses, jardinage, aide aux personnes âgées...

Service d'aide ménagère :

Service de garde à domicile :
Dans le cadre des EMPLOIS FAMILIAUX, une partie du salaire peut être déduit des impôts. Certaines personnes, sous réserve de conditions financières, peuvent bénéficier de l'AIDE SOCIALE.

Pour tous renseignements et pour l'établissement des dossiers, vous pouvez vous adresser à :
Corinne PHELIPEAU au 57-49-36-16
à ABZAC

TRAVAUX 93

Salle communale :

Quelques travaux d'aménagements ont été effectués en décembre 92. En effet, lors des manifestations importantes, notre salle apparaissait souvent trop petite (réveillons, lotos,...) Afin de gagner de la place, le mur de séparation avec la buvette a été supprimé permettant ainsi à chacun de se trouver dans la même salle.

D'autre part, il convenait de mettre en conformité l'installation électrique trop vétuste. A l'occasion de ces travaux, deux éclairages extérieurs ont été installés.

Nouveau cimetière :

Dès que le nouveau cimetière a commencé à être utilisé, son aménagement a été poursuivi par la création d'une allée centrale engravée et recouverte de calcaire compacté, permettant non seulement l'accès aux caveaux mais aussi le passage des véhicules des artisans qui les construisent.

Travaux de voirie :

Réfection de la chaussée sur le VC 4 dans l'entrée du Bourg sur une longueur de 175 mètres avec mise en place de bordures et caniveaux-trottoirs.

La maîtrise d'oeuvre a été donnée à la D.D.E. et l'entreprise LAURIERE s'est chargée des travaux.

Actuellement terminée cette rue à une fière allure !

Il a été constaté que certains agriculteurs ne respectent pas les panneaux de limitation de charge à 8 tonnes sur les voies communales, ce qui occasionne des dégâts importants à la chaussée et entraîne donc des travaux de plus en plus lourds financièrement.

Un appel est lancé à tous pour le respect de ces limitations.

Travaux envisagés :

Curage de fossés sur certains tronçons du VC 10 à Chollet, sur le VC 123 au Chalbat.

Au cours des travaux sur le VC 4 dans le Bourg, de la grave a été stockée sur le terrain communal du cimetière en vue de réutilisation sur des chemins non goudronnés.

Fauchage :

Les travaux de fauchage des bordures et fossés se poursuivent comme tous les ans, effectués par le SIVOM de Lussac. A titre d'information, il est bon de savoir que le broyage des banquettes seules nécessite un travail de 63 heures avec un engin.

Le nettoyage des fossés et talus quant à lui représente 223 heures avec un autre matériel.

A ce sujet, les particuliers désirant utiliser les services du SIVOM pour le nettoyage de leur terrain, peuvent le faire. Ces travaux seront facturés par le percepteur.

- se renseigner à la Mairie -

ENVIRONNEMENT ET DECHETS MENAGERS :

En 1992, un récupérateur de verre était installé place de la mairie. Un deuxième vient d'être installé sur le parking du Complexe sportif de l'Avenir de la Double à Lagrave. Nous comptons sur vous pour les remplir, vous participerez ainsi à la lutte contre le cancer.

SPORTS ET LOISIRS :

Le Conseil Municipal a décidé d'aménager le terrain communal en terrain de sports et loisirs pour tous, avec un terrain de mini-foot, un terrain de basket-ball et hand-ball, et un tennis de table. Existe déjà une piste pour la pétanque.

QUE LE DERNIER TIRE LA CHASSE...!

FAIRE-PART de DECHETS

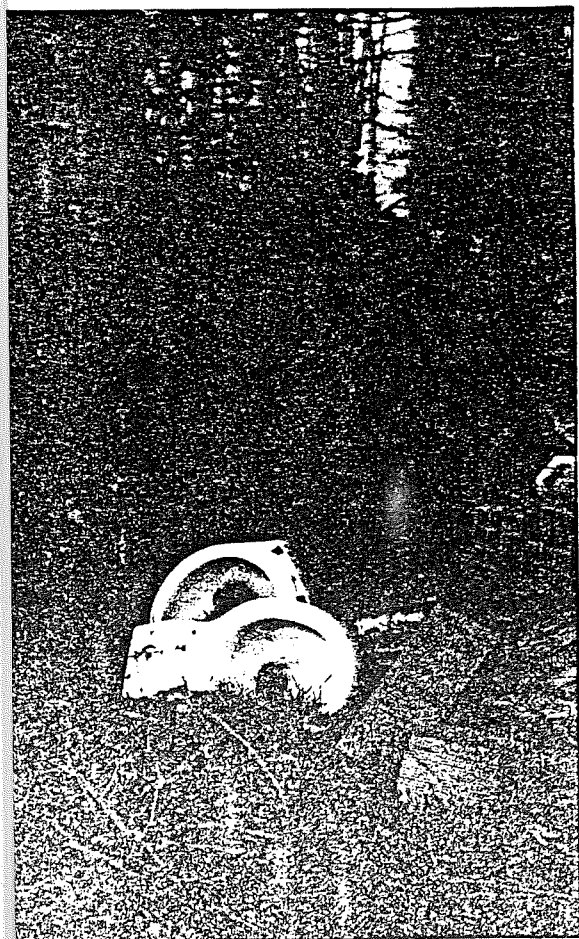
Les Familles **Bouleaux** et **Hêtres**, ainsi que les Familles **Chênes** et **Chataigniers** remercient les anonymes donateurs de leurs fétides condoléances.

On peut dire «**NON**» à un écologisme totalitaire à la fois despotique et doux rêveur.

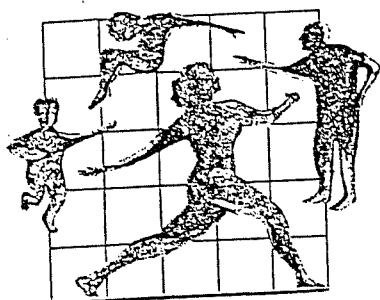
Mais **OUI** à un mariage d'amour et de raison de la démocratie et de l'environnement. Puisque chacun est concerné, nous sommes de fait tous responsables.

«Si l'homme ne vaut rien, rien ne vaut l'homme surtout s'il a décidé d'en être un.!»

Yann BOUGIS



* Ces clichés sont pris à des endroits différents de notre Double



Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde

sécurité sociale

LA SECU AU BOUT DES DOIGTS...

36 14 TELEDEC 33 : LA SECU A DOMICILE

EN DIRECT AVEC VOS REMBOURSEMENTS DE SOINS...

.....Consultation, pharmacie....

- Où en sont vos remboursements ?
- Quel est le montant de votre dernier remboursement ?
- A quel date a-t-il eu lieu ?

service offert par

La Caisse Primaire

GAGNEZ DU TEMPS : TAPEZ 36 14 TELEDEC 33

36 15 SECU 33

- Vous cherchez un médecin près de chez vous ?
- Vous voulez connaître les tarifs de consultation ?

Pour tout savoir sur votre protection sociale.....guide pratique de l'assuré,
liste des professionnels de santé,...



SECTEUR n° 14

Madame GIRET

3 Avenue Foch
33500 LIBOURNE
☎ 57.51.49.92



- Lieux
- Jours et heures de Permanences
- N° de Téléphone

COMMUNES DESSERVIES

M.S.A. de COUTRAS
1^{er} et 3^e jeudi
9 h 30 à 12 h
☎ 57.49.06.98

Mairie de ST MEDARD
DE GUIZIERES
2^e jeudi
9 h 30 à 12 h
☎ 57.69.60.35



ABZAC
CAMPS
CHAMADELLE
COUTRAS
LE FIEU
LES EGLISOTTES
LES PEINTURES
PORCHERES
ST ANTOINE SUR L'ISLE
ST CHRISTOPHE DE DOUBLE
ST MEDARD DE GUIZIERES
ST SEURIN SUR L'ISLE
GOURS
LES ARTIGUES DE LUSSAC
PUYNORMAND
ST SAUVEUR DE PUYNORMAND

PROGRAMME DE LA FETE DE PORCHERES
LES 27 - 28 - 29 AOUT 1993

VENDREDI 27 AOUT:

21 HEURES:

BAL GRATUIT

par anim-33

SAMEDI 28 AOUT:

14 HEURES:

CONCOURS DE PETANQUE

ENGAGEMENT 40 F par DOUBLETTE

REMISE DES ENGAGEMENTS + COUPES

21 HEURES 30:

REPAS CHAMPETRE

INSCRIPTIONS : AVENIR DE LA DOUBLE &

COMMERCANTS DU BOURG

22 HEURES:

BAL GRATUIT

DIMANCHE 29 AOUT:

8 HEURES:

CONCOURS DE PECHE A LA LIGNE

ORGANISE PAR LA LIGNE LIBOURNAISE

9 HEURES:

CONCOURS DE BELOTE

REMISE DES ENGAGEMENTS+COUPES

15 HEURES:

COURSE CYCLISTE

ORGANISE PAR L'U.C.M

22 HEURES:

FEU D'ARTIFICE

ANIME PAR : LES MAJORETTES & LA BATTERIE FANFARE
D'ABZAC

FETE LOCALE : Concours de pêche

Un concours de pêche organisé par la LIGNE LIBOURNAISE aura lieu le
Dimanche 29 août de 9 h à 11 h.

Les inscriptions seront prises à partir de 8 h 30 à la salle des
Fêtes. Prix de l'inscription : 50 F. Gratuit pour les moins de 14 ans.

Il n'est pas nécessaire de posséder une carte de pêche pour y
participer.

La remise des récompenses aura lieu à 11 h 30 à la salle des Fêtes,
suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

D E R N I E R E M I N U T E

Nous apprenons qu'une difficulté de dernière minute, indépendante
de notre volonté, oblige l'U.C.M. à annuler la course cycliste prévue
le Dimanche 29 août.

"Le petit gris"

Par un soir d'été et de pluie
Un petit escargot sortit de sa coquille.
Comme il était heureux, et tranquille
Le petit gris, sous la pluie...
Oh ! Bien sur, il était un peu timide dans le noir,
Mais il ne broyait pas du noir,
Bien au contraire.
Il glissait doucement entre les pierres,
S'humectant d'humidité,
En cette nuit pluvieuse de l'été.
Quand soudain, un trait de lumière,
Jaillit tout à coup dans ces ténèbres...
Le petit gris en fut de glace...
Il resta pétrifié, sur place...
Un chercheur, un manant
Le prit dans sa main,
Le tournant, le retournant,
Puis le jeta dans le pré voisin...
Quelle voltige !
Le petit escargot en eut le vertige !
Lui qui n'est pas renommé,
Pour sa rapidité...
Heureusement, sa petite taille le sauva.
Ce n'est pas cette fois qu'il finirait dans un plat.
Notre petit escargot rentra dans sa coquille.
La pluie cessa, tout redevint tranquille.
Alors le petit gris,
Paisiblement s'endormit.

Moralité

Quand on est un petit gris
Et qu'on se ballade, seul sous la pluie,
On peut sûrement faire confiance
Aussi bien à la vie,
Qu'à la chance...

Pierre Simon

*Ce charmant poème écrit par un de nos concitoyens,
nous a été confié. Nous ne manquons pas de le publier.
Si comme lui vous avez la plume légère,
une place dans ce journal est ouverte.*